



Communiqué

Le 12 mars 2021,

L'EPA Sénart, l'agglomération Grand Paris Sud, la commune de Réau et la commune de Moissy-Cramayel, ont inauguré un ouvrage d'intérêt communautaire sur le parc de l'A5-Sénart



Vendredi 12 mars, l'EPA Sénart, l'agglomération Grand Paris Sud, la commune de Réau et la commune de Moissy-Cramayel, ont inauguré l'ouvrage d'intérêt communautaire reliant le parc d'activités de l'A5-Sénart à l'autoroute A5a. Cette inauguration s'inscrit dans la 1^{ère} phase de travaux assurant un lien complet et sécurisé entre le parc et le réseau autoroutier.

Le tronçon RD57-A5a, inauguré ce jour, dont la réalisation a été financée à 100% par l'EPA Sénart s'inscrit dans un programme de travaux routiers à mener au titre de l'aménagement de la ZAC du parc de l'A5-Sénart, où sont implantées de nombreuses entreprises logistiques de renom telles que XPO, Sarenza, Logistéo AD Distribution, Geodis, Scadif, Leroy Merlin, Bergerat Monnoyeur, Dentressangles Initiatives, C-Logistics,...

Assurer un lien complet et sécurisé

À terme, ce sont trois sections de barreaux routiers qui seront réalisés par l'EPA Sénart ainsi que le recalibrage de la liaison du hameau de Ourdy et du bourg de Réau. L'objectif de ces travaux d'intérêt communautaire est de relier le parc d'activités de l'A5-Sénart avec le réseau autoroutier dans le but d'assurer un lien complet et sécurisé, entre l'entrée du parc de l'A5-Sénart et trois axes :

- L'échangeur n°13 de l'A5b qui fait la jonction avec Paris-Villaroche
- La RD 402 située sur la commune de Moissy-Cramayel
- Le demi-échangeur n°13 de l'A5a

Ce premier barreau Nord / Sud vient compléter au niveau local le maillage du réseau viaire en contournant le hameau de Ourdy. D'une longueur de 1 900 mètres, l'infrastructure inaugurée ce jour servira de support à une desserte de transport en commun, et sera complétée d'une piste cyclable raccordée au « réseau magistral » de l'agglomération.

« C'est un aménagement attendu avec impatience par les Réaltaises et les Réaltais. Cet équipement détournera le trafic du bourg et du hameau d'Ourdy. Nous allons passer d'un trafic intense en heure de pointe à une circulation allégée dans le bourg. Les habitants vont redécouvrir une quiétude.

La création de pistes cyclables et de voies piétonnes permettra, une fois la construction d'une passerelle au-dessus de la ligne LGV, de relier Réau à Savigny-le-Temple et Moissy-Cramayel de façon sécurisée. C'est une belle journée pour notre commune ! » déclare Alain Auzet, Maire de Réau.

« Nous ne pouvons que nous réjouir de l'effort et de la qualité des travaux d'aménagement du tronçon RD57-A5a sur le parc de l'A5-Sénart concernant les voies et le paysage », complète Line Magne, Maire de Moissy-Cramayel et Vice-présidente en charge du développement économique de Grand Paris Sud.

Le financement de cette première phase de travaux a été pris en charge dans sa totalité par l'EPA Sénart (Barreau sud 3 M€ ; liaison entre hameau et bourg 600K€). Les estimations budgétaires des phases à venir dépassent les 8 M€ (Barreau Nord-Est estimé à 5,9 M€ ; Barreau Nord-Ouest estimé à 2,150M€).

Un chantier exemplaire

Confié à l'entreprise RCM, Routes & Chantiers Modernes, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude Segic, le chantier est exemplaire en matière environnementale. Il s'inscrit notamment dans la loi de transition énergétique et dans la préservation des ressources, avec des matériaux d'apport (couche de forme, graves traitées des accotements, cailloux drainants) issus du recyclage. Les matériaux de remblai ont ainsi été fournis par l'EPA Sénart depuis un stock provenant du terrassement des bassins du parc de l'A5-Sénart. Concernant les enrobés, ces derniers ont également des taux de recyclage d'agrégats de 20 à 30%.



Ce projet de travaux routiers va constituer à terme une réelle valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs implantés sur le Parc de l'A5-Sénart, mais aussi pour tous les riverains du parc et les habitants des communes voisines (entre 20 000 habitants et 50 000 habitants dans un rayon proche, entre Moissy-Cramayel, Réau, Savigny-le-Temple et les communes limitrophes de l'OIN de Sénart).

Le Parc d'activités de l'A5-Sénart, un parc exemplaire aux portes sud de Paris

Véritable pôle économique régional, situé sur les communes de Réau et Moissy-Cramayel (77) et aménagé par l'EPA Sénart, le Parc de l'A5-Sénart accueille de nombreuses entreprises leaders de la logistique et du e-commerce. Pôle d'excellence du Cluster d'innovation logistique du territoire de Grand Paris Sud, le Parc de l'A5-Sénart présente des bâtiments logistiques « dernière génération » répondant aux normes environnementales les plus exigeantes. Sur 200 hectares de foncier et 550 000 m² de SDP, le Parc d'activités accueillera à terme plus de 2 600 emplois.

Situé à l'embranchement des autoroutes A5a et A5b, à proximité immédiate de la Francilienne (RN104), le site bénéficie d'une localisation exceptionnelle à seulement 40 min de Paris et 30 min de l'Aéroport de Paris-Orly. Le Parc d'activités est connecté au « PARK + Paris Sud-Est », le premier parc sécurisé dédié aux poids lourds créé en Île-de-France. De plus, l'accès au parc est facilité pour les transports en commun et relié au RER D.

« La ZAC Parc de l'A5-Sénart est un parc d'activités exemplaire d'un point de vue de l'activité logistique. Il propose de nombreux services, qui plus est, à proximité des voies autoroutières. Cette offre permet de créer une synergie entre les entreprises qui y sont implantées.

Au-delà de l'implantation des entreprises, il était important de travailler sur les liaisons qui rattachent ce parc aux autoroutes et bénéficier de l'expertise d'un établissement public d'aménagement est un réel avantage.

En effet, l'EPA Sénart ne se limite pas à aménager un parc d'activités, mais intègre tous les éléments structurants de ce dernier comme les voiries. Ce barreau routier permet de fluidifier les flux de poids lourds vers l'autoroute A5 tout en préservant dorénavant les habitants de Réau. Enfin, dans une dimension de transition écologique, nous ne pouvons qu'être satisfaits de la réalisation de nouvelles liaisons douces, qui viennent intégrer le plan vélo de l'agglomération Grand Paris Sud », souligne Michel Bisson, Président de l'agglomération Grand Paris Sud.

Le Parc de l'A5-Sénart : un engagement environnemental porté par l'EPA Sénart

« En 2019 et 2020, l'EPA Sénart a mis en œuvre un programme d'aménagement paysager exceptionnel sur le Parc de l'A5-Sénart. Plus de 500 arbres et cépées ornementaux, 51 000 sujets pour boisements et massifs arbustifs, plus de 3 hectares d'arbustes et haies, 1,3 hectare de plantes couvre-sol, 1,4 hectare de prairie fleurie et 23 hectares de gazon ont été plantés sur la zone d'activités ces derniers mois pour réussir pleinement son intégration paysagère », précise Aude Debreil, Directrice générale de l'EPA Sénart.

À partir de 2022, le parc accueillera également une station multicarburants écoresponsable développée par Engie Solutions pour le compte de SIGEIF Mobilités. Cette station proposera du gaz naturel et issu de la méthanisation, deux carburants particulièrement adaptés aux acteurs économiques du territoire : du gaz naturel liquéfié (GNL) et du gaz comprimé (GNC) 100 % Bio. Ce projet audacieux confirme l'engagement durable de l'aménageur pour le parc, il marque une avancée significative dans le développement du bioGNV puisque la station distribuera 100% de biométhane comprimé, une première en France ainsi qu'à terme de l'hydrogène pour les camions.

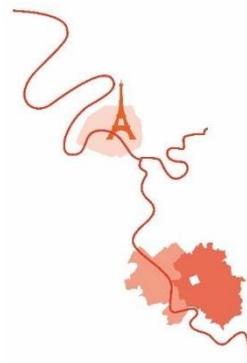
Cet écosystème d'envergure d'approvisionnement stratégique et performant confirme l'importance de développer des outils logistiques vertueux en terme environnemental et des infrastructures parfaitement adaptées.

À propos de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart :

Sénart, territoire de Grand Paris Sud, compte aujourd'hui 125 000 habitants, 7 500 entreprises et 44 000 emplois. Chaque année, Sénart génère la création de plus de 1 000 emplois et la construction d'environ 600 logements.

L'EPA Sénart a pour mission de contribuer à impulser, mettre en œuvre et accompagner le développement des 10 communes de l'Opération d'Intérêt National de Sénart, au sein de l'agglomération Grand Paris Sud. Il participe ainsi activement à la production de logements en Île-de-France et à son attractivité économique.

L'EPA Sénart place au cœur de son identité la prise en compte du développement durable dans toutes ses composantes et met en œuvre de façon continue à l'échelle de l'OIN, les principes d'aménagement d'un péri-métropolitain durable.
Pour en savoir plus : www.epa-senart.fr



Contacts Presse :

Galivel & Associés – Carol Galivel • Maxime Juestz de Mire
21-23, rue Klock – 92110 Clichy
Tél : 06 09 05 48 63 / 01 41 05 02 02
galivel@galivel.com / www.galivel.com

EPA Sénart – Agnès Ramillon, Directrice générale adjointe au développement
Tél : 01 64 10 15 39